

---

## [Le temps d'une pause rue Jeanne d'Arc](#)

Temps de lecture

3 minutes

- Publié le 19/01/2023 - 11:42 Mis à jour le 19/01/2023 - 11:42

Trois nouveaux mobiliers urbains sont implantés rue Jeanne d'Arc afin d'agrémenter le quartier d'espaces de détente.

La Métropole Rouen Normandie a entamé dès mars 2022 une requalification de la rue Jeanne d'Arc. Après une stratégie d'apaisement de la circulation, un nouvel enrobé, des marquages d'animation et des plantations le long de cette artère centrale, la rue Jeanne d'Arc se dote de trois nouveaux mobiliers urbains installés sur cinq anciennes places de stationnement dont la suppression était prévue. Des modules en bois de 4m80 par 2m de largeur, équipés d'une rampe d'accès, ont été installés afin d'agrémenter la rue d'espaces de détente sur des emplacements où les plantations n'étaient pas possibles en raison des réseaux souterrains.

---

**Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen**

**Normandie et Nicolas Zuili, Adjoint au maire en charge de la rive-droite :** *"La rue Jeanne d'Arc, l'historique artère commerçante en plein cœur de notre ville de Rouen, vieillissait : nids de poule, insécurité pour les piétons et les cyclistes... Nous avons entamé dès mars 2022 une requalification plus que nécessaire. Avec une nouvelle piste cyclable sécurisée et un enrobé rénové, cette rue passante devient enfin confortable à emprunter à vélo. Des marquages d'animation apaisent la circulation pour un meilleur partage de la route entre piétons, cyclistes et automobilistes. Désormais, les nombreux flâneurs pourront ponctuer leur balade d'un temps de pause avec de nouveaux mobiliers urbains adaptés et durables."*

Cet investissement de 45 000€ HT apparaissait nécessaire afin d'harmoniser les assises de la rue Jeanne d'Arc. En effet, les assises positionnées sur le trottoir Est nécessitaient un remplacement, et aucune assise n'était présente sur le trottoir Ouest. Dans une volonté de favoriser les mobilités douces et l'appropriation de la rue par les piétons, ces emplacements de détente bénéficieront aux usagers de cette rue, de plus en plus nombreux à se déplacer à pied. Les trois mobiliers installés sont fabriqués en pin scandinave certifié FSC (Forest Stewardship Council), issu de forêts à la gestion durable. Imprégnés à l'huile de lin sur une structure en acier galvanisé à chaud peint, ces mobiliers sont conçus durablement afin d'en assurer la pérennité. Déplaçables, ils pourront évoluer avec les besoins des usagers et pourront ainsi être repositionnés. Ces parklets sont également équipés de jardinières qui seront plantées dès que possible.

Ces mobiliers s'inscrivent dans une requalification plus large de la rue Jeanne d'Arc, notamment une réfection des enrobés, des marquages d'animation, des opérations de sécurisation et un chantier de végétalisation de la rue. En effet, environ 300 m<sup>2</sup> de bandes végétalisées ont été mises en place par la ville de Rouen, présentant un mixte entre des essences de flore sauvage de Normandie et de plantes horticoles d'ornement. Ces choix ont été réalisés pour bénéficier à la fois à la biodiversité et à l'agrément esthétique de la rue.